



HAL
open science

Des villages pour les vivants et pour les morts : distribution spatiale des sépultures dans les habitats rubanés du Bassin parisien

Corinne Thevenet

► To cite this version:

Corinne Thevenet. Des villages pour les vivants et pour les morts : distribution spatiale des sépultures dans les habitats rubanés du Bassin parisien. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2013, XI, pp.107-114. <hal-02277102>

HAL Id: hal-02277102

<https://hal.science/hal-02277102v1>

Submitted on 11 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

DES VILLAGES POUR LES VIVANTS ET POUR LES MORTS : DISTRIBUTION SPATIALE DES SÉPULTURES DANS LES HABITATS RUBANÉS DU BASSIN PARISIEN

Corinne THEVENET

UMR 8215, Trajectoires.

corinne.thevenet@mae.u-paris10.fr

Est-il toujours possible de délimiter l'espace funéraire ? La question peut sembler incongrue si l'on réduit ce dernier aux seules nécropoles, mais les cas sont légions où il est difficile d'apporter une définition simple et sans ambiguïté de cet espace. Ainsi est-il problématique dans le Bassin parisien durant le Rubané (Néolithique ancien). L'espace funéraire n'est ici jamais indépendant de l'espace domestique : les sépultures sont présentes uniquement à l'intérieur des villages. Par ailleurs, il y est difficile de circonscrire "un" espace funéraire : les sépultures sont dispersées entre les unités d'habitation. À première vue, l'espace funéraire dans notre cas d'étude apparaît "atomisé" à l'intérieur de l'espace domestique et bien difficile à circonscrire.

Appréhender les limites de l'espace funéraire durant le Rubané du Bassin parisien doit alors passer par la compréhension de la distribution spatiale des tombes à l'intérieur des habitats. Toutes les options sont-elles permises au sein du champ des possibles ? En fonction de quels critères celles-ci s'organisent-elles ? Comment s'insèrent les sépultures au sein des habitats rubanés du Bassin parisien, mais également dans le cadre de cette problématique, comment s'insère le Bassin parisien au sein de la culture rubanée ?

LE BASSIN PARISIEN DANS SON CONTEXTE EUROPÉEN : LA CULTURE RUBANÉE

Durant le Néolithique ancien¹, le Bassin parisien s'inscrit dans le complexe culturel de la Céramique Linéaire, aussi appelé Rubané. À partir du milieu du 6^e millénaire et partant des plaines hongroises, celui-ci va se développer à travers toute l'Europe Centrale et occidentale par une lente colonisation pendant la deuxième moitié du 6^e millénaire. Cette culture va s'étendre principalement vers l'ouest, jusqu'à atteindre la Manche (Normandie), et dans une moindre mesure vers l'est (Moldavie et Ukraine), jusqu'à la Mer Noire (Lichardus et Licardus-Itten 1985). À sa pleine expansion, le Rubané occupe donc un vaste territoire en Europe tempérée, limité au sud par le Danube et au nord par une ligne joignant le cours inférieur de la Vistule à l'estuaire de l'Escaut (fig. 1). Le Bassin parisien, marge occidentale de ce territoire, en constitue l'extension terminale, aussi bien géographique que chronologique (5200-4900 av. n. è. ; Bailloud 1985, Ilett 2010).

La culture rubanée correspond aux premières populations agro-pastorales sédentaires d'Europe tempérée. L'élevage est tourné vers trois espèces, essentiellement les bovinés et en moindres proportions les caprinés et les suidés. Bien que l'élevage prédomine largement, la chasse est également pratiquée. Elle est tournée principalement vers le sanglier et le cerf, et dans une moindre mesure vers le chevreuil et l'auroch (Hachem 1995). L'agriculture est quant à elle axée principalement sur les céréales (l'engrain, l'amidonner et l'orge nue, cette dernière étant spécifique du Bassin parisien ; Backels 1991).

Les décors de la céramique et l'industrie lithique témoignent de variations régionales qui délimitent de grandes entités géographiques au sein du monde rubané. Ces différentes entités n'en affichent pas moins une grande cohérence culturelle, qui s'exprime notamment au travers des modes de subsistance, mais surtout au travers de l'architecture des maisons.

THÈME VI

¹ Il s'agit du Néolithique ancien de la terminologie française, qui correspond au Néolithique moyen de la terminologie allemande.

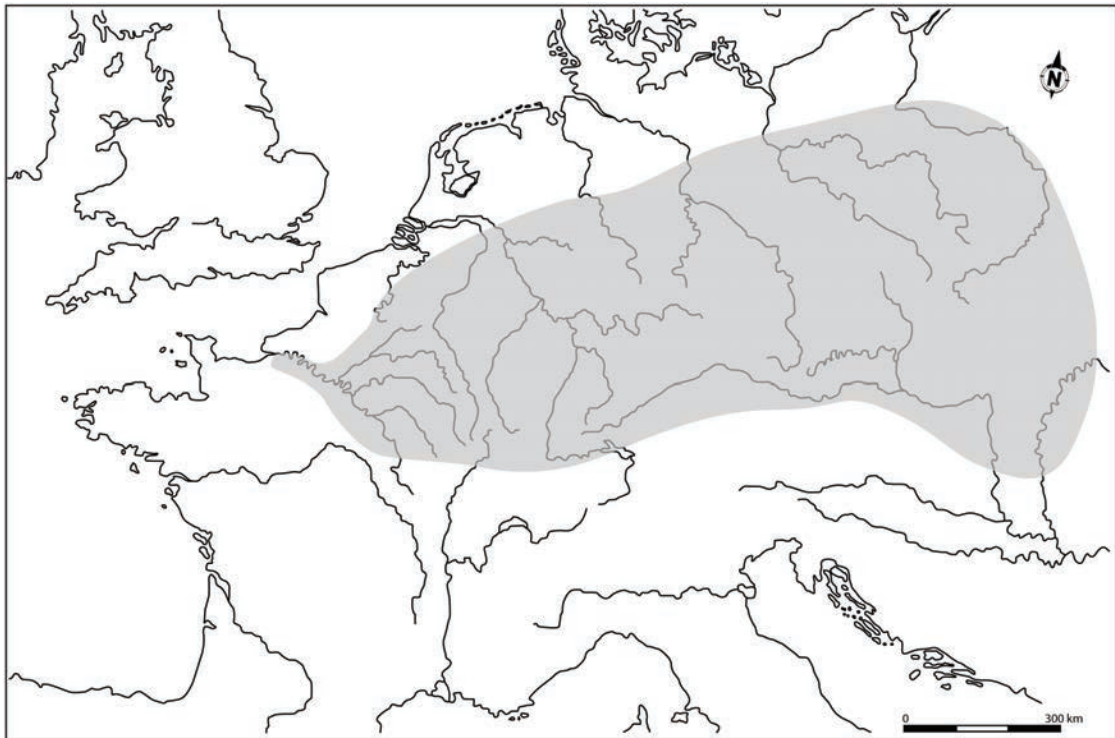


Fig. 1 : Extension maximale de la culture rubanée (Céramique Linéaire) en Europe centrale et occidentale (2^e moitié du 6^e millénaire).

L'HABITATION ET L'ORGANISATION DE LA MAISONNÉE

L'architecture des maisons rubanées est l'une des caractéristiques culturelles parmi les plus fortes, que l'on retrouve d'un bout à l'autre de l'aire d'extension de ce complexe (Moddermann 1986, Coudart 1998). Les maisons rubanées présentent en effet un certain nombre de composantes architecturales qui sont demeurées stables dans le temps et dans l'espace.

Il s'agit de maisons longues, pouvant mesurer de 10 à 40 m ; elles sont quadrangulaires et constituées de poteaux porteurs organisés parallèlement 3 par 3 et transversalement à la longueur de la maison (les tierces). La paroi est généralement simple et non portante. L'entrée est vraisemblablement toujours placée sur le petit côté, orientée au sud, sud-est ou à l'est selon l'orientation des maisons dans chaque entité géoculturelle. Dans le Bassin parisien, les maisons sont orientées globalement est-ouest, l'entrée se trouvant alors à l'est.

La distribution des tierces organise l'espace interne des maisons et le divise en travées (fig. 2). Cet espace est le plus souvent tripartite, constitué d'une partie avant, centrale et arrière, chaque partie étant délimitée par un couloir formé de deux tierces rapprochées. Chacune de ces parties peut compter de 1 à 3 travées, la partie avant pouvant être virtuelle.

Ces bâtiments sont bordés longitudinalement de fosses. Leur fonction primaire est vraisemblablement la fabrication du torchis pour la réalisation des murs. Elles sont ensuite utilisées comme fosses à débris.

Les sols néolithiques ne sont qu'exceptionnellement conservés, et l'on observe uniquement les structures en creux (les traces des trous de poteaux, tranchés de fondation lorsqu'il y en a, et fosses latérales des maisons). C'est pourquoi la détermination des usages des différentes parties internes des maisons, tout comme l'identification des activités réalisées à l'intérieur et à l'extérieur pose problème. Différentes interprétations et modèles ont été proposés.

La partie antérieure de la maison a parfois été mise en relation avec une activité économique de stockage. Certaines maisons présentent en effet un doublement des poteaux, interprété comme le support d'une plateforme de stockage, associé à une plus grande quantité de glumes de blé et de graines de plantes adventives des cultures dans leurs fosses latérales (Bakels 1978).

La partie médiane peut être envisagée comme un lieu dédié à l'accomplissement d'activités domestiques, en raison de concentrations de matériels détritiques mises au jour dans les fosses extérieures de part et d'autre de cette partie de la maison. Son accessibilité en fait également un lieu potentiel pour l'accueil des visiteurs.

Enfin, la partie arrière est la zone la plus retranchée de l'habitation. Sa longueur et le nombre de ses travées sont fortement corrélés, peut-être en rapport avec le nombre d'occupants. Elle peut être conçue comme une zone privée, voire une zone de couchage.

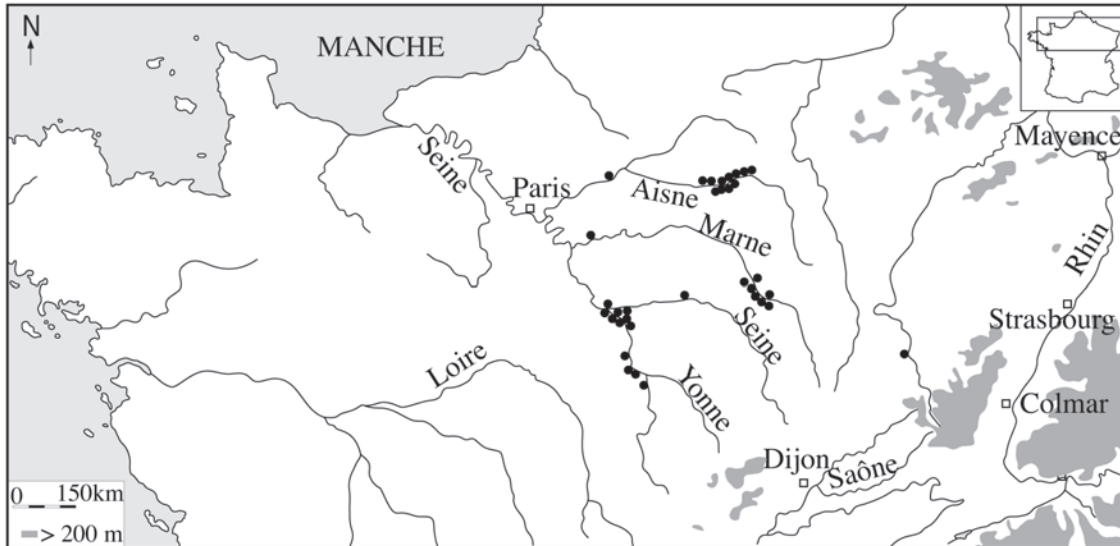


Fig. 2 : Localisation des habitats rubanés du Bassin parisien ayant livré des sépultures.

LA LOCALISATION DES SÉPULTURES RUBANÉES ET LE CAS DU BASSIN PARISIEN

Les pratiques funéraires rubanées témoignent également de variations régionales : orientations des défunts, positions de dépôt des corps, nature et quantité des différents mobiliers... différent en termes de proportions relatives au sein de chaque entité géographique (Nieszery 1995, Jeunesse 1997).

Ces variations concernent également les espaces funéraires. Certaines aires géographiques, les plus nombreuses, combinent ainsi des nécropoles indépendantes des habitats et pouvant compter plus d'une centaine de tombes, à des sépultures disséminées dans les villages (Veit 1996). Cette situation s'observe par exemple en Alsace et dans la plaine du Rhin, dans la vallée du Neckar, en Bavière... pour ne citer que quelques régions rubanées parmi les plus proches du Bassin parisien.

Au contraire, dans quelques aires géographiques, seules des sépultures en habitat sont connues et aucune nécropole n'a été découverte malgré une surveillance archéologique soutenue, notamment en Bohême (Zápotocká 1998). C'est également le cas de la plaine hongroise et c'est également le cas du Bassin parisien.

Les implantations rubanées du Bassin parisien sont limitées aux vallées de la Seine et de ses principaux affluents (Marne, Aisne, Oise, Yonne). Elles sont installées dans la grande majorité des cas sur des alluvions anciennes, à proximité des cours d'eau, mais sur les terrasses non-inondables.

Le nombre de sépultures connues aujourd'hui pour cette région est faible, étant données la durée et l'aire géographique considérées (fig. 3). Nous en avons retenu 101 exploitables, sachant qu'au maximum, le corpus funéraire rubané atteint environ 170 tombes dans le Bassin parisien (pour une partie d'entre elles, la documentation est trop ancienne ou lacunaire, ou leur attribution chronologique est trop incertaine pour être utilisée).

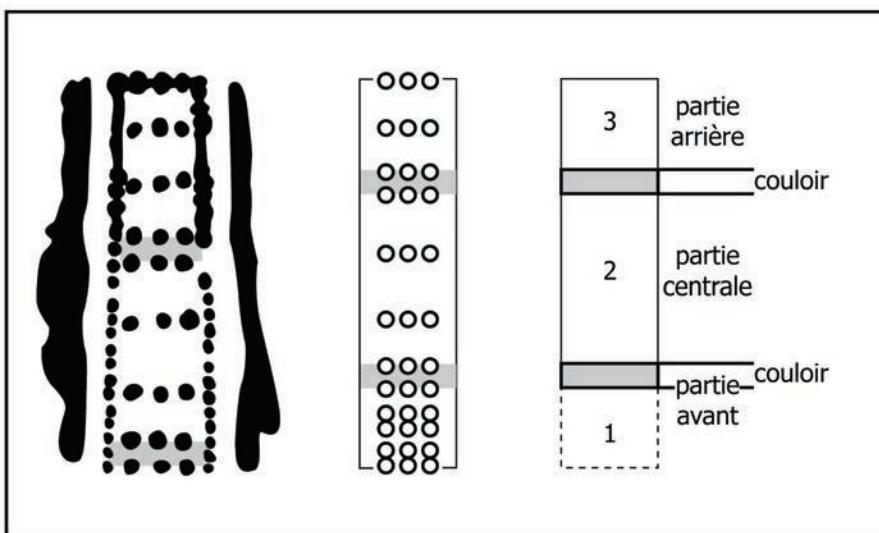


Fig. 3 : Division spatiale de la maison rubanée (d'après Coudart 1998).

Actuellement, la totalité des sépultures rubanées du Bassin parisien dont l'environnement archéologique est connu est située dans un habitat. Le nombre de sépulture par site est très variable (d'une tombe unique jusqu'à une vingtaine) et n'est pas proportionnel à la durée d'occupation de l'habitat. Ainsi, le plus grand habitat rubané du Bassin parisien, qui compte 33 maisons et témoigne d'une longue durée d'occupation (Cuiry-lès-Chaudardes, dans l'Aisne) ne réunit que 4 sépultures (Ilett et Hachem 2001).

Ces tombes témoignent d'une grande diversité de localisations à l'intérieur des villages. Elles peuvent être situées à proximité plus ou moins immédiate d'une maison, le long des parois longitudinales, ou au contraire en être distantes ; elles peuvent être séparées les unes des autres et disséminées dans le village ou bien former des groupes de 3 jusqu'à une dizaine de tombes. Ces différentes situations ne sont pas nécessairement exclusives les unes des autres et peuvent s'observer au sein d'un même habitat. Une seule constante s'observe : il n'y a jamais de sépulture rubanée à l'intérieur d'une maison.

L'espace funéraire durant le Néolithique ancien du Bassin parisien répond donc à deux constantes : il est toujours inclus dans l'espace villageois, mais il est toujours exclu de l'intérieur des maisons. En d'autres termes, il est ici toujours inclus dans l'espace domestique public, mais il est toujours exclu de l'espace domestique privé.

DES TOMBES ENTRE LES MAISONS : POSTULAT ET CRITÈRES DE CLASSIFICATION

Malgré la diversité des localisations possibles à l'intérieur des villages, on peut tout de même mettre en évidence un certain nombre de configurations dépendant de plusieurs critères (Thevenet 2009, 2010). Pour ce faire, il a néanmoins été nécessaire de poser un postulat : celui que le creusement des sépultures est postérieur à l'édification des maisons. Dans la majorité des cas, la relation temporelle entre structures domestiques et funéraires est indéterminée, les recoupements étant extrêmement rares. Toutefois, sur la dizaine de cas recensés, les cas d'antériorité de la maison sur la sépulture sont majoritaires.

Ensuite, des critères qualitatifs et quantitatifs ont été sélectionnés. Le critère qualitatif concerne le caractère regroupé ou dispersé des sépultures dans l'habitat ; quant au critère quantitatif, il concerne la distance entre sépultures et unités d'habitation. Rappelons que celle-ci est formée de la maison et des fosses latérales qui la bordent, à quoi s'ajoute dans le modèle proposé par B. Soudsky et I. Pavlú (1972), un périmètre de 5 m autour et consacré aux activités domestiques. Hormis l'espace intérieur de la maison, on observe des sépultures dans toutes les aires possibles :

au plus près de la maison, entre la paroi extérieure et les fosses latérales ;

au niveau ou recoupant les fosses latérales ;

au-delà des fosses latérales des maisons, mais inscrites dans le périmètre des activités domestiques ;

enfin, à plus de 5 m de distance, au-delà du périmètre des activités domestiques, dans l'aire villageoise (aire que l'on ne peut relier à aucune unité d'habitation en particulier).

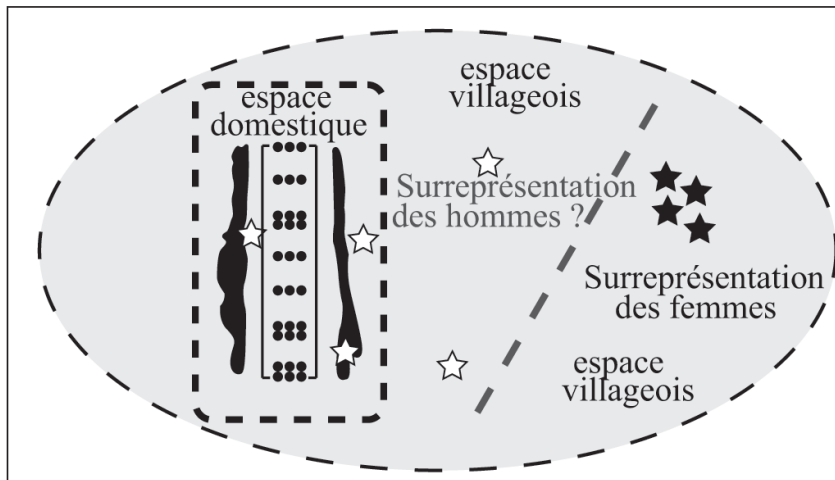
TROIS SYSTÈMES D'OPPOSITION

Le croisement de ces différents critères permet de saisir une série d'opposition entre deux ensembles de sépultures :

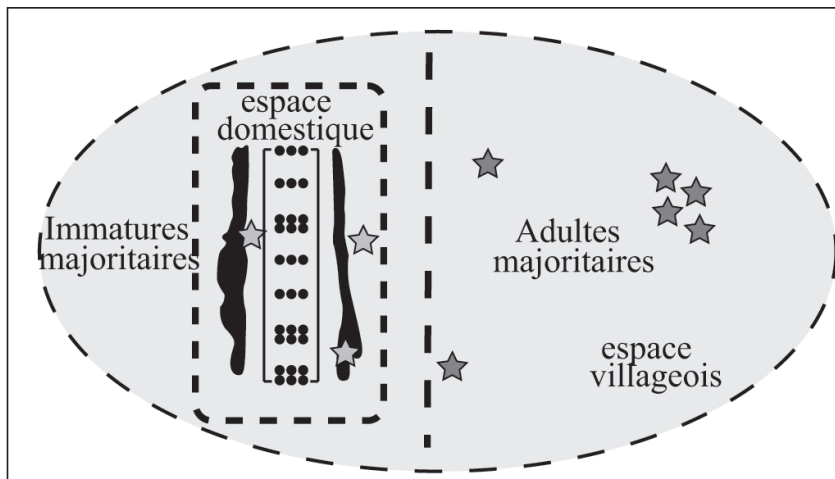
- les sépultures regroupées s'opposent aux sépultures dispersées selon le sexe des inhumés ;
- les sépultures situées au plus près des habitations s'opposent à celles qui en sont éloignées selon l'âge des défunts ;
- enfin, les sépultures situées aux abords immédiats des habitations s'opposent selon leur localisation par rapport à l'architecture de la maison.

Un premier système oppose donc sépultures regroupées et sépultures dispersées (fig. 4a). Les sépultures se répartissent à peu près équitablement entre ces deux ensembles (54/47), mais leur localisation dans le village et leur recrutement funéraire les distinguent. Les sépultures regroupées (n=54) sont localisées uniquement dans l'espace villageois et témoignent d'une surreprésentation des femmes (parmi les sujets sub-adultes et adultes). *A contrario*, les sépultures disséminées (n=47) dans l'habitat sont présentes dans tous les espaces définis (cf. *supra*), sans préférence nette. Une surreprésentation masculine est ici probable, mais non vérifiable car le taux de sujets de sexe indéterminé est trop important.

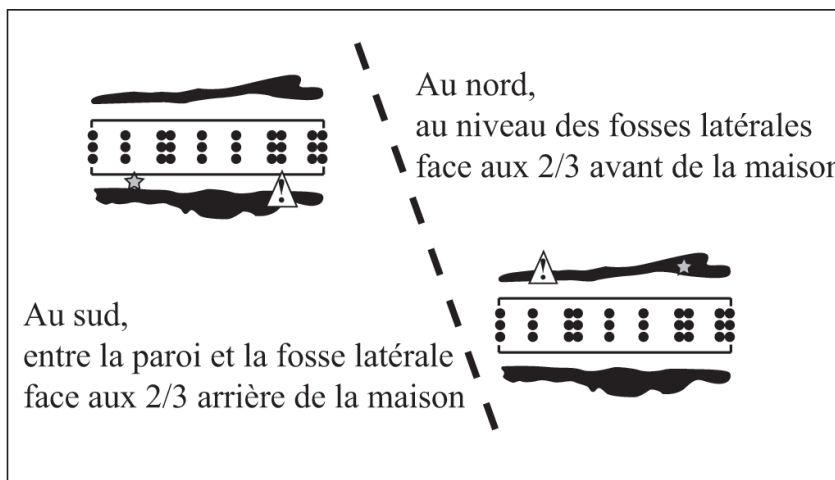
Un deuxième système oppose les sépultures en fonction de leur distance à une habitation (fig. 4b). Les sépultures se répartissent de manière très inégale entre les différents espaces définis par rapport à la distance aux habitations, puisqu'elles sont très largement majoritaires dans l'espace villageois. Le recrutement est également différent selon les espaces considérés, mais le caractère discriminant est ici l'âge des défunts et non plus le sexe.



a. Sépultures regroupées vs sépultures dispersées



b. Espace domestique vs espace villageois



c. Au plus près de l'habitation :
au sud vs au nord de la maison

Fig. 4 : Les trois systèmes d'opposition réglant l'implantation des sépultures dans les habitats rubanés du Bassin parisien
(a. Sépultures regroupées vs sépultures dispersées ; b. Aire domestique vs aire villageoise ;
c. Sépultures au plus près des maisons, sud vs nord).

Au plus près des maisons (entre la paroi et la fosse latérale et au niveau des fosses latérales), les sujets immatures sont majoritaires, et même exclusifs entre la paroi et la fosse latérale d'une maison. Au contraire, dans l'aire des activités domestiques et au-delà, dans l'aire villageoise, les adultes sont majoritaires.

Les classes d'âge immatures représentées dans chacun de ces espaces sont également différentes. Seuls les enfants les plus jeunes (1-4 ans et 5-9 ans) ont été inhumés au plus près d'une habitation, alors qu'enfants et adolescents ont pu être inhumés dans l'espace villageois.

Enfin, un troisième système d'opposition concerne plus spécifiquement les sépultures implantées au plus près des maisons, c'est-à-dire les tombes situées entre la paroi et la fosse latérale d'une habitation et les tombes situées au niveau des fosses latérales (fig. 4c).

Les premières (n=11) sont toujours situées au sud d'une maison ; elles le sont alors face à la partie arrière ou centrale de la maison, mais jamais face à la partie avant. Au contraire, les tombes implantées au niveau des fosses latérales sont situées au nord d'une maison (dans 9 cas sur 10) et se trouvent face à la partie avant ou centrale, mais jamais face à la partie arrière.

Ces deux localisations préférentielles des tombes au plus près des maisons (les 2/3 arrière au sud ou les 2/3 avant au nord) coïncident avec des zones spécifiques de rejet dans les fosses latérales. En effet, il a été régulièrement observé des concentrations de rejets détritiques dans les fosses bordant les maisons, vers l'arrière des maisons au sud, alors que la plus grande densité de détritiques se rencontre à la hauteur du couloir avant et de la 1^e travée de la partie centrale au nord.

Cette convergence entre localisation de la tombe et concentrations de rejets dans les fosses latérales a pu être vérifiée pour quatre tombes, impliquant deux maisons seulement pour lesquelles l'analyse spatiale des mobiliers avait été réalisée.

Ces concentrations de mobiliers détritiques dans les fosses latérales sont généralement associées à la présence d'ouvertures supposées sur les façades des maisons. Il apparaît donc possible que la localisation des tombes au plus près des maisons soit dictée par l'emplacement d'ouvertures éventuelles sur les façades.

Plusieurs critères semblent donc déterminer l'emplacement des sépultures à l'intérieur des habitats rurbanés du Bassin parisien : le sexe et l'âge des défunts, mais aussi, dans le cas des sépultures situés aux abords immédiats d'une maison, l'architecture de la maison elle-même. Ces différents critères s'organisent alors à chaque fois selon un système d'opposition.

UNE SPÉCIFICITÉ DU BASSIN PARISIEN AU SEIN DU MONDE RUBANÉ ?

Si l'on observe des sépultures à l'intérieur des villages dans toutes les régions du monde rurbané, on ignore en revanche si leur localisation répond toujours et partout à des règles organisant leur distribution entre les structures domestiques. Il existe du moins une autre région qui témoigne également d'une distribution non aléatoire des tombes.

Le Rubané de l'Älföld, c'est-à-dire le Rubané oriental, se développe à l'est du Danube, dans la partie orientale de la Hongrie et de la Slovaquie, ainsi qu'en Transylvanie (Lichardus et Lichardus-Itten 1985). Dans le nord-est de la Hongrie (région de Heves), l'habitat de Füzesabony (Domboróczki 2001, 2003) montre une organisation des tombes différente de celle du Bassin parisien, mais qui répond également à un système d'opposition et qui présente des similarités. Cet habitat comprend 13 sépultures, dont 10 d'entre elles s'organisent en une rangée parallèle à celle des maisons. Elles sont situées près de la façade sud-est des habitations, c'est-à-dire le long des parois avant, et selon une bipartition en fonction de l'âge des défunts : les adultes sont enterrés au sud de l'entrée, tandis que les enfants sont enterrés au nord. Il semblerait que ces régularités dans la localisation des tombes se retrouvent dans d'autres habitats de la région (Domboróczki 2003 : 20).

Le cas de la Hongrie montre une organisation différente des tombes, mais qui semble suivre les mêmes critères, du moins en ce qui concerne les sépultures situées au plus près de l'habitation² : l'âge des défunts et vraisemblablement la présence d'ouvertures sur les façades (ici, l'entrée des maisons). La plaine hongroise et le Bassin parisien présentent en outre un point commun supplémentaire : dans ces deux aires géographiques rurbanées, les nécropoles sont absentes.

Notre question initiale se modifie donc légèrement : toutes les sépultures en habitat suivent-elles des règles d'implantation quelles que soient les aires géographiques ou les règles d'implantation sont-elles spécifiques

² Les trois autres sépultures de Füzesabony ne suivent pas cette implantation : deux sont situées à proximité immédiate d'une fosse de maison, la troisième dans une fosse latérale de maison (Domboróczki 2001).

des régions dépourvues de nécropoles ? L'exemple du Bassin parisien et celui de la plaine hongroise nord-orientale suggèrent tout au moins qu'un même système de représentation peut être à l'œuvre au sein du complexe rubané, mais qu'il trouverait à s'exprimer différemment tout en usant des mêmes moyens.

CONCLUSION

Comment définir et délimiter l'espace funéraire du Néolithique ancien dans le Bassin parisien ? Diversifié, dispersé, mais jamais indépendant de l'espace domestique. Néanmoins, si les vivants et les morts ont l'usage des villages, reste à savoir s'ils coexistent vraiment. En d'autres termes, les maisons sont-elles toujours en fonction lorsque des sépultures sont installées à leur proximité ? Si l'implantation de certaines des sépultures semble en partie fonction des ouvertures sur les façades, on peut supposer que ces maisons sont du moins encore en élévation lorsqu'on creuse la sépulture. Mais hormis cela, on ne dispose guère d'arguments pour affirmer que la maison est encore habitée lorsque ses abords deviennent, en partie, un espace funéraire. Quant aux sépultures localisées dans l'aire villageoise, et qu'on ne peut relier spatialement à aucune maison en particulier, la question est identique : dans ce cas-là, le village, et non plus seulement la maison, est-il toujours en usage ?

Si l'on peut affirmer que l'espace funéraire rubané dans le Bassin parisien n'est pas autonome de l'espace domestique, on peut également envisager cette question sous un autre angle, celui d'un espace à la fonction évolutive, qui de domestique deviendrait funéraire. Mais cette hypothèse ne résout pas une autre question, celle concernant les relations qu'entretiennent ces deux modalités d'implantation des tombes – sépultures en habitat et nécropoles – au sein du complexe culturel rubané.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BAKELS C. 1978. Four linearbandkerammik settlements and their environment – a paleoecological study of Sittard, Stein, Elsloo and Hienheim. *Analecta Praehistorica Leidensia* XI.

BAKELS C. 1991. Tracing crop processing in the Bandkeramik culture In : Renfrew C. *New Light on early farming : recent developments in palaeoethnobotany*. Edinburg : 281-288.

BAILLOUD G. 1985. Le Néolithique et le Chalcolithique en France In : J. Lichardus et M. Lichardus-Itten *La Protohistoire de l'Europe. Le Néolithique et le Chalcolithique*. Paris : Presses Universitaires de France, Collection Nouvelle Cléo n° 1bis : 516-568.

COUDART A. 1998. *Architecture et société néolithique : l'unité et la variance de la maison danubienne. Documents d'Archéologie Française* 67. Paris : Editions de la maison des sciences de l'Homme, 242 p.

DOMBORÓCZKI L. 2001. The excavation at Füzesabony-Gubakut. Preliminary Report In : R. Kertész et J. Makkay (ed.) *From the Mesolithic to the Neolithic, Proceedings of the International Archaeological Conference held in the Damjanich Museum of Szolnok*, september 22-27, 1996. *Archeolingua* 11 : 193-214.

DOMBORÓCZKI L. 2003. Radiocarbon data from Neolithic archaeological sites in Heves county (north-eastern Hungary). *Agria* XXXIX, *Annales Musei Agriensis* : 5-76.

HACHEM L. 1995. *La faune rubanée de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France) : essai sur la place de l'animal dans la première société néolithique du Bassin parisien*. Thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 3 vol.

ILETT M. 2010. Le Néolithique ancien dans le Nord de la France In : J. Clottes (dir.) *La France préhistorique*. Paris : Gallimard : 281-307.

ILETT M. et HACHEM L. 2001. Le village néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France) in Guilaine J. dir., *Communautés villageoises du Proche-Orient à l'Atlantique (8000-2000 avant notre ère), Séminaire du Collège de France*. Paris : Errance, Collection des Hespérides : 171-186.

JEUNESSE C. 1997. *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.* Paris : Errance, Collection des Hespérides.

LICHARDUS J., LICHARDUS-ITTEN M., avec la coll. de BAILLOUD G., CAUVIN J. 1985. *La Protohistoire de l'Europe. Le Néolithique et le Chalcolithique*. Paris : Presses Universitaires de France, Collection Nouvelle Cléo n° 1bis.

MODDERMANN P. J. R. 1986. On the typology of the houseplans and their european setting In : I. Pavlú, J. Rulf, M. Zápotocká (dir.) *Theses on the Neolithic site of Bylany. Památky Archeologické* 77 : 383-394.

- NIESZERY N. 1995. *Linearbandkeramische Gräberfelder in Bayern. Internationale Archäologie* 16. Espelkamp : VML.
- SOUDSKY B. et PAVLÚ I. 1972. The Linear Pottery Culture settlement pattern of central Europe *In*: P. Ucko, R. Tringham, G. Dimbleby (eds.) *Man, Settlement and Urbanism*. London: Duckworth : 318-328.
- THEVENET C. 2009. Les sépultures rubanées du Bassin parisien : composition de l'échantillon funéraire et implantation sépulcrale *In* : A. Zeeb-Lanz (Hrsg.) *Krisen-Kulturwandel-Kontinuitäten, Zum Ende der Bandkeramik in Mitteleuropa, Beiträge der Internationalen Tagung in Herxheim bei Landau (Pfalz) vom 14-17 06 2007*, Arbeitsgemeinschaft, Symposium, Tagung, Kongress, Band 10, *Internationale Archäologie*, VML : 111-127.
- THEVENET C. 2010. *Des faits aux gestes... des gestes aux sens ? Pratiques funéraires et société durant le Néolithique ancien en Bassin parisien*. Thèse de doctorat de l'Université de Paris 1, 2 vol., 711 p.
- VEIT U. 1996. *Studien zum Problem der Siedlungsbestattungen im europäischen Neolithikum*. rühgeschichtlichen Archäologie, Band 1. Münster/New York : Waxmann.
- ZÁPOTOCKÁ M. 1998. *Bestattungsritus des böhmischen Neolithikums (5500-4200 B. C.). Gräber und Bestattungen der Kultur mit Linear-, Stichband- und Lengyel-Keramik*. Praha : Archäologisches Institut der Akademie der Wissenschaften der Tschechischen Republik, 247 p.